

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve 13 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 » »
Réclames 30 » »
Mortuaires 25 » »
Réclames première page majoration de 20 %

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	1 an	6 mois	3 mois
Avec Bulletin officiel	32.50	17.50	9.50
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50

Etranger : Demander le tarif

En marge de la session du Grand Conseil

Un million de boni

On doit bien constater que les gouvernements qui réalisent dans la gestion de l'Etat un certain bénéfice et qui le font apparaître dans les comptes qu'ils présentent sont souvent bien plus ennuyés que lorsqu'ils présentent un exercice déficitaire.

C'est le cas de notre Exécutif cantonal qui a annoncé, il y a quelque temps, que l'année 1954 bouclait avec un bénéfice de Fr. 1,088,961.31 et une différence positive de Fr. 2,419,432.01 sur les prévisions budgétaires.

Il l'a annoncé, ce résultat favorable, avec de multiples précautions et le chef du Département des finances tint à rédiger lui-même un communiqué à la presse pour préciser qu'il ne fallait point s'illusionner, que la situation de l'Etat restait délicate et qu'il pouvait difficilement faire face aux multiples charges qui lui incombent.

C'était, entre l'optimisme et le pessimisme, pencher plus vers le second que vers le premier. Mais M. Gard ne pouvait guère se déjuger complètement à six mois de distance, puisqu'il avait été, lors de la présentation du budget 1955, le propagandiste d'une augmentation de 10 % du taux de l'impôt.

Certes, à l'époque, cette proposition était probablement un élément de la manœuvre radicale contre le décret des instituteurs.

Mais si notre grand argentier pouvait difficilement passer de la peinture d'une situation sombre à celle d'un état de choses plus riant, sans y mettre de sérieuses ombres, il n'en reste pas moins qu'il n'y avait pas que cela pour lui dicter une attitude de prudente réserve.

Il savait, en effet, que tout le monde ne serait point enchanté de voir les chiffres prouver d'aussi évidente façon que les finances de l'Etat sont dans une saine situation.

En année électorale surtout.

C'était couper l'herbe sous les pieds à certaines minorités qui s'apprétaient à réentonner l'antienne selon laquelle les intérêts de l'Etat sont mal gérés.

C'était faire craindre à d'autres que, devant ce résultat favorable, les citoyens ne réclament une diminution des impôts. Et ces étatistes-là qui veulent un continuel accroissement des charges de l'Etat et, par le fait, de ses ressources, ne voient jamais d'un bon œil que la gestion gouvernementale se solde par un boni.

C'était un cinglant démenti à tout ceux qui peignaient, il n'y a pas si longtemps, des diables rouges sur la muraille.

Malgré les réserves de M. Gard, il y eut une offensive déclenchée contre cette manière qu'on jugeait trop optimiste d'établir les comptes de l'année dernière.

Elle débuta par un article du très radical M. Edouard Morand, dans le « Rhône » ; elle continua, hier, au Grand Conseil, par les interventions de l'indépendant social-paysan Gérard Perraudin et du socialiste Dellberg.

Selon ces messieurs, le bénéfice annoncé est fictif et il n'a pu être obtenu que par des artifices comptables, comme, par exemple, l'extourne de certaines sommes au compte de gestion du Département des travaux publics.

Et ce fut l'habituelle jonglerie des chiffres ; et les millions de voltiger.

Faisons abstraction de considérations « techniques » et relevons simplement que l'idée fondamentale de ces messieurs était de renflouer la légende selon laquelle l'Etat du Valais est à la veille de la faillite.

Or, à cette légende, le boni des comptes de l'année dernière porte un coup fatal, d'autant plus que

pour les citoyens raisonnables elle était dépourvue de toute crédibilité.

Voilà les minoritaires privés d'un motif de propagande électorale et privés de cet argument dont ils faisaient un si constant usage dans la discussion parlementaire sur le traitement des instituteurs.

Comment voulez-vous, lorsque le décret reviendra devant le Grand Conseil en deuxième lecture qu'ils agitent à nouveau l'épouvantail du « million de instituteurs » ?

Certes, au demeurant, techniquement l'établissement des comptes 1954 pouvait tout aussi bien laisser apparaître un important déficit qu'un boni. Mais comme le releva très justement le directeur de nos finances cantonales au cours du débat : la forte plus-value des recettes et les dépenses moins conséquentes que budgétées devaient être logiquement traduites dans les comptes. C'est ce qui nous a valu ce fameux boni d'un peu plus d'un million qui fait tant de peine aux députés de l'opposition.

Cependant, et il faut le dire, il s'agit là d'un résultat spécial et qui tient à ce que les recettes, principalement celles découlant de la nouvelle loi fiscale, n'avaient pu être exactement évaluées au budget 1954. Pour celui de l'année en cours, cette estimation a pu se faire à la lumière des résultats de l'année 1953. Il ne faut donc point s'attendre à ce que le bénéfice d'un million se renouvelle ces prochaines années. Vraisemblablement les prévisions budgétaires trouveront dorénavant leur confirmation dans les comptes.

Il n'en demeure pas moins qu'il est faux de vouloir présenter la situation financière du canton comme devant inspirer de l'inquiétude. Comme le relevait avec fermeté le président de la commission des finances M. Imhof, et l'on sait combien il est circonspect : nous devons être prudents, mais l'Etat, moyennant certains aménagements comme ceux proposés à la dernière session, dispose des ressources nécessaires pour assumer normalement ses tâches.

Tout le reste est littérature... ou manœuvre politique. (I).

Les chanteurs bas-valaisans qui se sont rencontrés à Massongex, dimanche passé, pour leur quatrième concert se sont-ils doutés qu'ils foulaient un sol très vieux et qu'ils mettaient, comme l'a souligné M. le Chne Dupont-Lachenal, leurs pas sur ceux des légionnaires romains ? Le bourg actuel de Massongex avec son nom relativement récent est en effet bâti sur l'emplacement d'une localité celtique, puis romaine, appelée Tarnaia, tout comme Martigny a succédé à Octodure pareillement celtique et romaine.

La grande voie qui conduisait d'Italie vers la Gaule et la Germanie franchissait le Rhône à Massongex, à Tarnaia, tandis qu'un embranchement menait au pays des Allobroges, en Savoie.

Les soldats romains tinrent garnison en ce lieu et y élevèrent des monuments à la gloire de Jupiter et du dieu de la garnison.

Le souvenir le plus marquant qui nous reste de cette époque lointaine est sans contredit la splendide mosaïque représentant deux pugilistes affrontés que l'on peut admirer à loisir au Café Industriel.

Lieu on ne peut plus enchanteur pour accueillir ceux qui chantent avec tant de ferveur le pays, et l'âme du pays se reflète surtout dans son histoire...

Lieu on ne peut plus accueillant parce qu'il possède l'une des plus belles chorales que nous connaissions.

La fête fut radieuse à souhait. Rien n'y a manqué ni ce soleil sans qui les « choses ne seraient pas ce qu'elles sont » et qui, dans le Bas-Valais, jette, à cette heure-ci, une lumière d'une douceur particulièrement agréable, ni la sympathie d'une aimable population qui sait accueillir, comme l'a fort bien dit le président de la

Radieuse fête de chant à Massongex

commune dans son discours de bienvenue, « très simplement mais très cordialement » et ni la belle et bonne humeur des cohortes venues défendre, une fois de plus, la belle cause du chant choral.

La journée s'ouvrit par un office divin au cours duquel le Chœur mixte de Lavey interpréta avec beaucoup d'art l'éclatante *Missa brevis* de Palestrina.

Le président Rappaz, dans un discours bref et fort bien envoyé, adressa le salut traditionnel :

« Chanteurs et chanteuses de nos villes et de nos villages qui, chaque dimanche, rehaussez de vos productions les offices religieux dans nos églises et nos chapelles, qui, à chaque manifestation publique ou patriotique, célébrez la joie de vivre, la joie d'appartenir à un peuple libre et courageux, vous qui chantez la beauté et la douceur de notre pays, sachez que votre œuvre est belle, noble et utile. Par vos productions vous honorez nos poètes et nos musiciens et avec eux vous contribuez à l'éducation et au développement culturel de notre peuple et surtout de notre jeunesse. »

M. Rappaz rendit également hommage à la vénérée mémoire de l'inoubliable chanoine Broquet : « Ayez, en ce jour de liesse, une pensée émue pour le Chne Broquet. Je forme le vœu que son souvenir et son œuvre soient pour vous un guide précieux et sûr. »

Le concert des 25 chorales, qu'écourent avec le plus vif intérêt des centaines de mélomanes au milieu desquels nous

avons remarqué M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, M. le préfet Alphonse Gross, M. le colonel Meytain, M. le conseiller national Moulin, M. Fernand Dubois, président de la Fédération cantonale des chanteurs valaisans, M. l'abbé Donnet, Rd curé de Massongex, ce concert, disons-nous, fut un vrai régal artistique.

Nous ne voulons pas affirmer par là que tout fut parfait et pas davantage reprendre l'expression naïve de certains chroniqueurs qui, au lendemain de chaque festival de musique comme de chant, annoncent que, d'une année à l'autre, les progrès sont sensationnels !

Nous dirons qu'en général tout se tient assez bien. Certaines chorales vous surprennent en bien une année qui vous étonnent l'année suivante. Ainsi va la vie de nos sociétés. Les courbes perpétuellement ascendantes n'existent que dans l'imagination. Dans la réalité elles sont tantôt ascendantes et souvent aussi descendantes. L'essentiel est de tenir pour pouvoir maintenir !

Le reproche principal que l'on pourrait faire à un très grand nombre de sociétés c'est qu'elles n'ont pas suffisamment le souci de la culture vocale. On s'occupe volontiers de mettre au point les rubriques suivantes : nuances, prononciation, justesse, équilibre, mais pas assez la qualité de la voix. On chante trop de la gorge, d'où une certaine rudesse, une certaine dureté qui détruit souvent la beauté d'une production. Rares, en particulier, sont les *forte* qui soient vraiment beaux.

Ces observations faites, redisons tout le plaisir que nous avons éprouvé pendant les deux heures d'horloge que dura le concert. Que de variété dans le choix des pièces comme dans le genre d'interprétation !

En cantine — on sait ce que cela veut dire ! — on tenta d'ouïr les chœurs d'ensemble et une cantate de MM. Voirol et Martin chantée par le Chœur d'hommes de Martigny et d'Epinassey avec le concours de quelques instrumentistes de Martigny placés sous la direction de l'excellent chef qu'est M. Fernand Dubois.

M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, venu tout exprès apporter aux chanteurs bas-valaisans le salut du Gouvernement, eut certes plus de succès pour obtenir le silence lorsqu'il prit la parole ! Il est vrai que ce magistrat manie admirablement le verbe et qu'il fait bon l'entendre. Le public se massa autour du podium et écouta avec un plaisir visible le message du haut magistrat.

Le chef du Département de l'Instruction publique, après avoir félicité les autorités et la population de Massongex d'avoir si bien fait les choses, les chanteurs de s'adresser avec ferveur à leur belle mission, traita des problèmes importants qui se posent à ce Valais en période de pleine ascension économique : réseau routier, hygiène, difficultés des gens de la terre, question sociale, salaires et allocations familiales, éducation et instruction de nos enfants qui sont notre bien le plus précieux. Avons-nous les moyens de résoudre tous ces problèmes qui se posent ? Oui, a répondu M. Gross qui les a passés en revue pour l'Instruction et l'édification de ses auditeurs.

Mais, a conclu M. Gross, le progrès so-

cial et économique n'est pas l'essentiel. L'homme ne vit pas que de pain... Il faut voir plus haut et plus loin. Il faut être convaincu, avec Gonzague de Reynold, de cette vérité :

« Ce qui rend un peuple indigne de la liberté et incapable de s'en servir, c'est le matérialisme. Toute doctrine matérialiste, toute conception matérialiste de l'Etat abolit nécessairement la liberté. Pourquoi ? Parce que la liberté est spirituelle dans son essence. Parce que la matière étant déterminée, plus on y enfonce la vie humaine, plus on lui enlève le sens et le besoin de la liberté. »

« Un peuple se sauve par l'esprit, non par les affaires. Un peuple pauvre est celui qui a perdu la prospérité, un pauvre peuple est celui qui a perdu son âme. »

On ne saurait mieux dire.

M. Fernand Dubois adressa, au nom des chanteurs bas-valaisans, de vifs remerciements à M. le conseiller d'Etat Marcel Gross et profita de cette occasion pour lui demander d'user de son pouvoir afin de secourir ceux qui œuvrent en faveur du chant : « Et vous avez un puissant moyen en favorisant l'étude de la musique des futurs instituteurs, en invitant les autorités scolaires — et nous pensons aux inspecteurs scolaires — à encourager les timides essais de nos régents. Quand les instituteurs connaîtront mieux cette branche de leur activité, les écoles chanteront bien et quand les écoles chanteront bien, les chorales et, avec elles, le pays tout entier chanteront mieux ! »

Tels sont — très brièvement — les faits, gestes et paroles, gentiment ordonnés par M. Edmond Barmaz, speaker avisé, d'une journée qui laissera au cœur de tous les participants un lumineux et vivifiant souvenir.

C.

A travers le monde

● Un incendie de forêt s'est déclaré au-dessus du village de Perrefitte. Il a été provoqué imprudemment par des ouvriers de ferme qui avaient allumé des déchets après avoir procédé au nettoyage d'un bois. Le vent s'étant mis à souffler, des brindilles provoquèrent un incendie qui prit une telle extension que les sapeurs-pompiers de Perrefitte et un groupe de sapeurs-pompiers de Moutier durent être appelés sur les lieux. Ce n'est qu'après plusieurs heures d'efforts que le sinistre put être éteint.

● Un pêcheur de Tavannes a pris à la ligne un brochet de 1 m. 30 de longueur et pesant plus de 16 kilos. C'est au large de Locras que le poisson a été capturé.

● Un orage d'une rare violence s'est abattu durant la nuit de lundi sur Catane, provoquant d'importantes inondations dans les rues du centre, où l'eau atteignit une hauteur de cinquante centimètres.

Plusieurs maisons, notamment dans la banlieue de Catane, ont été isolées par les eaux. Les pompiers ont dû procéder à l'évacuation de dix personnes bloquées dans une villa particulièrement menacée.

Enfin, un incendie provoqué par la foudre, a partiellement détruit une raffinerie de soufre.

● L'homme qui a tiré mardi matin un coup de feu contre M. Kakitsubo, consul général du Japon à Sydney, a été arrêté et est actuellement interrogé par la police. Après avoir pénétré dans les locaux du consulat, l'agresseur avait attaché

la femme et la fille du consul. Surpris par M. Kakitsubo, il tira précipitamment dans sa direction un coup de revolver et s'enfuit.

● Un vol de 170,000 pesos, soit 60,000 dollars, a été commis lundi dans une succursale de la Banque franco-italienne à Montevideo. Les voleurs se sont introduits dans le local avec de fausses clefs et le matériel nécessaire. Pour des raisons d'économie, personne n'était affecté à la garde de la banque.

● Huit « Sabre » américains F 86 ont abattu deux « Mig 15 » et en ont probablement endommagé un troisième, au-dessus des eaux internationales, alors qu'ils étaient attaqués par une escadrille de 12 à 16 appareils communistes, annoncée officiellement.

● Le poste de police de Dakao, qui était la dernière position tenue par les Binh Xuyen à Saigon, a été occupé, mardi matin, par l'armée nationale vietnamienne.

NOUVELLES SUISSES

Améliorations au mousqueton 31

Le Département militaire fédéral communique : Diverses défauts constatés ces dernières années ont démontré que certaines améliorations devaient être apportées au mousqueton 31. Il s'est notamment révélé nécessaire de trouver un nouveau procédé de trempe pour le verrou de la

culasse, afin d'éliminer les risques de rupture de cette pièce du mousqueton. Les bris qui se sont produits sont imputables d'une part à l'usure du matériel, résultant d'un emploi prolongé et, d'autre part, au fait que pendant la guerre on ne disposait pas toujours, pour la fabrication des aciers, de la qualité voulue. Le nouveau procédé de trempe permet non seulement d'obtenir des verrous plus solides et plus durables, mais aussi de renforcer les anciens.

Après l'intensification de l'instruction au combat rapproché, le tir au mousqueton, baïonnette au canon, a été exercé plus souvent depuis quelques années. On a ainsi remarqué, ces derniers temps seulement, que certaines baïonnettes se déplaçaient après le tir de quelques cartouches, et que parfois même elles étaient touchées par le projectile. Ce défaut peut être corrigé par une modification de l'embouchoir du mousqueton 31.

Depuis le début de cette année, toutes les recrues d'infanterie reçoivent le mousqueton 31 avec un verrou amélioré et un embouchoir assurant à la baïonnette une parfaite stabilité. L'échange des verrous et embouchoirs se fera d'abord dans les autres écoles de recrues, puis dans les cours de répétition et, plus tard, également lors des inspections dans les communes.

Une expertise a été ordonnée en vue d'établir les causes de ces défauts.

Une démission à la FOBB

La « Voix ouvrière » annonce la démission de la FOBB de M. Henri Tronchet, secrétaire de cette organisation depuis de longues années, il avait la responsabilité d'une dizaine de syndicats rattachés à cette fédération et dirigeait au point de vue syndical l'organisation des chantiers de maçonnerie à Genève. Cette démission serait due à

Le Saint-Siège et la persécution religieuse en Argentine

Commentant la récente arrestation, opérée le 6 mai, de onze dirigeants de l'Action catholique de la République Argentine, l'« Observateur Romano » du 10 mai écrit :

« Ces nouvelles qui résument la gravité d'une situation pénible atteignent douloureusement les catholiques de tous les pays du monde. En ce moment de profonde tristesse, on veut écarter les prétextes qui pourront être invoqués et les mesures administratives, judiciaires et législatives, par lesquelles on tentera sans doute de légaliser la violence. Ce sont des aspects qui ont une importance évidente, et qui devront être examinés par la suite dans tous leurs détails. »

« Mais ce qui retient pour le moment l'attention affligée du monde catholique, c'est le fait. L'arrestation des dirigeants nationaux et diocésains de l'Action Catholique atteint l'Eglise en tant que telle dans une des formes de son apostolat. L'Action Catholique est la collaboration des laïcs à l'apostolat de la hiérarchie et aux ordres de la hiérarchie pour la diffusion et l'approfondissement de la vie spirituelle et morale chrétienne. »

« Le généreux et paternel geste accompli, après l'annonce des arrestations par Son Em. le Cardinal Santiago Luiz Copello souligne ce caractère de mépris que l'attitude assumée à l'égard du Prêlat par les autorités policières est révélatrice d'intentions et de méthodes. »

« On ne prend plus pour cibles maintenant de prétendus politiciens : prêtres ou laïques, auxquels depuis des mois on attribuait des tentatives d'infiltration dans les organismes syndicaux ou les organisations de jeunesse du régime argentin. Aujourd'hui, on frappe l'apostolat catholique en tant que tel, le dévouement à l'Eglise de ceux qui travaillent avec elle pour le renouvellement religieux et moral de la communauté, en un mot la présence agissante du catholicisme dans la vie d'un peuple chrétien. »

« Développant la logique de certaines proclamations autoritaires et exclusives, la mesure de terreur de hier étend à une autre région de la terre habitée en majorité par des catholiques, des orientations et des

systèmes qui déjà oppriment des dizaines de millions de nos frères dans d'autres parties du monde. Et l'on ne sait pas de quoi et pour quelles raisons ! »

« Il est certain que l'on oppose la conception catholique de la vie, et que l'on veut soumettre à l'arbitraire l'Eglise et ses fils. »

C'est à la suite d'une manifestation spontanée de fidélité à l'Eglise improvisée par la foule le soir du vendredi 6 mai, à la suite du « Mois de Marie » de la Cathédrale de Buenos-Ayres, que la police a fait arrêter onze dirigeants de l'Action catholique argentine. Après la cérémonie, qui avait réuni tant de fidèles que ceux-ci débordaient sur la Place de Mai, la foule s'est organisée en cortège vers le centre de la ville en scandant : « L'Argentine est catholique ». C'est à la suite de ce cortège, dont les dirigeants d'Action Catholique ne s'étaient pas occupés que les autorités de police les firent arrêter. Parmi les détenus, on note le Président de l'Action Catholique argentine Luis Arrighi, le directeur du journal catholique « El Pueblo » (d'ailleurs suspendu), Robert Bonaino, et le vice-président de la jeunesse catholique : Vasques.

Un projet de loi visant à réaliser la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Argentine, par une réforme partielle de la Constitution, a été présenté, jeudi 5 mai, à la Chambre des députés par des parlementaires membres de la C. G. T. Ce projet prévoit que le pouvoir exécutif convoquera le corps électoral afin d'élire une Assemblée constituante qui devra effectuer la réforme dans les 180 jours qui suivront la promulgation de la loi. Chaque province et la capitale fédérale désigneront un nombre de membres égal à celui des députés. L'Assemblée constituante, qui siégera à Buenos-Ayres, devra achever sa tâche dans les 60 jours suivant sa installation, sans pouvoir proroger son mandat. Le projet de loi stipule en outre que les parlementaires et les fonctionnaires seront éligibles à cette Assemblée Constituante.

certaines questions touchant à la conduite de la section syndicale et plus spécialement à son aspect politique.

RADIO PROGRAMME

Mercredi 11 mai

SOTTENS. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Joyeux réveil. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Farandole matinale. 9 h. 15 Emission radiocolaire : Vers la Fête des Vignerons. 9 h. 45 Oeuvres de Félix Mendelssohn. 10 h. 10 Reprise de l'émission radiocolaire. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 35 Sonate en ré majeur, Mozart. 11 h. 50 Refrains et chansons modernes. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure Informations. 12 h. 55 Sur tous les tons. 13 h. 45 Sonate, Adolf Brunner. 16 h. 30 La danse à l'Opéra. 17 h. Le feuilleton radiophonique. 17 h. 20 Prélude à l'heure des enfants. 17 h. 45 Le rendez-vous des benjamins.

18 h. 15 Pages peu connues. 18 h. 25 La femme dans la vie. 18 h. 40 Dix minutes avec un orchestre. 18 h. 50 Micro-Partout. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Un bonjour en passant. 19 h. 50 Questionnez, on vous répondra. 20 h. 10 Rythmes en relief. 20 h. 30 Sans tambour ni trompette. 20 h. 45 Le mercredi symphonique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les Nations Unies vous parlent. 22 h. 40 Place au jazz. 23 h. 10 Dernières notes...

BEROMUNSTER. — 16 h. 30 Musique d'A. Liadov. 17 h. 05 Des enfants apprennent à chanter. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Orchestre récréatif. 18 h. 40 Changements dans la vie familiale. 19 h. 05 Accordéon. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 45 Fête internationale Bruckner, à Berne. 21 h. Chronique littéraire. 21 h. 40 Musique d'opéras, Massenet. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Musique récréative.

TELEVISION

20 h. 15 Mire. 20 h. 30 Télé-Journal. 20 h. 45 A l'affiche. 21 h. 05 Hop ! Suisse. 21 h. 20 Télé-Théâtre : Adrien. 21 h. 40 Ciné-feuilleton II : Don Quichotte.



Madame Anna PACCOLAT, à Sembrancher ; Mademoiselle Marie-Louis PACCOLAT, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Jean PACCOLAT-MAYENSON et leur fils, à Martigny ; Madame et Monsieur ECKERT-PACCOLAT et leur fille, à Genève ;

Mademoiselle Jeanne PACCOLAT, à Sembrancher ;

Monsieur et Madame Etienne PACCOLAT-VOUTAZ et leurs enfants, à Sembrancher ;

Monsieur Paul PACCOLAT, à Sembrancher ;

Madame et Monsieur MUTTI-PACCOLAT et leur fille, à Sign ;

Mademoiselle Julie PACCOLAT, à Sembrancher ;

Monsieur Marcel PACCOLAT, à Sembrancher ;

Madame et Monsieur Louis TERRETTAZ-PACCOLAT et leurs enfants, à Sembrancher et Bovernier ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri PACCOLAT

leur cher époux, père, frère, grand-père, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 63 ans, après une longue maladie, muni des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher le jeudi 12 mai, à 10 h. 15.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

POUR PARTICIPER A LA QUESTION DU MOIS, le nouveau concours offert par « MANZIOLI JUBILE », et qui est doté chaque mois d'un scooter VESPA, valeur Fr. 1490.—, Vous devez indiquer votre réponse à la question posée sur la carte-réponse (chez votre épicière) ou sur 5 macarons-réponses, au café. Précisez bien chaque fois un MANZIOLI Jubilé.

„ RAWYL ”

Le porte-plume à réservoir garanti contre toutes casses, Fr. 7.90, 10.—, 12.50.

Papeterie AMACKER - Sierre

Téléphone (027) 5.13.32

Je ne sais pas comment finit la représentation. Dolorès donna l'alarme : « Tante Félicia ! » Mais elle était déjà là, en chemise, au milieu de la chambre, la chandelle éteinte à la main. Pendant quelques instants la colère l'empêcha de parler ; puis elle éclata en glapissements : « Au lit, racaille ! Je vous en donnerai, moi, des saltimbanques ! » Mon père tenta de la calmer : « C'est ma faute, c'est moi qui leur ai permis... » « Toi, tais-toi ! — gronda tante Félicia — dans cette maison, c'est moi qui commande. » On dégringola l'escalier en trébuchant ; de la chambre à coucher, nous entendions encore la trompette des saltimbanques.

Vers la fin août, mon père cessa de descendre au verger. Le médecin, don Remigio, avait ordonné du lait d'ânesse et des emplâtres à la farine de moutarde.

Malgré les précautions de tante Félicia pour qu'on le crût catarrheux, tout le village savait qu'il était phtisique.

Dolorès et moi, nous le veillions la nuit, assis dans l'escalier, mais il ne fallait pas que notre père s'en rendit compte. « S'il cessait de tousser — disait Dolorès — nous pourrions aller à Madrid. » Et moi, j'espérais toujours : « Cette fois-ci est la dernière ; il ne toussera plus ! » Mais quand la toux sortait de nouveau par la porte entr'ouverte, je m'irritais contre le malade. A l'aube, les hirondelles babillaient sur les

fils de fer de la tente du patio : mon père dormait et nous partions contents.

Un après-midi de grosse chaleur, le curé de la paroisse vint à la maison. Il monta dans la chambre de mon père. Après son départ, tante Adélaïde apporta des lys et des boules de neige pour l'autel. Vers le soir, résonna la clochette qui annonçait une mort prochaine. Je connaissais bien le son de cette clochette. On ouvrit à deux battants la porte pour laisser entrer le cortège : le curé, revêtu des ornements sacerdotaux, le sacristain Pelotas, l'enfant de chœur et, derrière, suivaient des femmes en robes noires, coiffées de mantilles ou de voiles, porteuses de cierges allumés.

Agenouillé avec mes sœurs et tante Adélaïde, je vis passer le cortège, convaincu qu'il n'y avait pas de raison pour qu'on administrât les Sacraments à mon père. Des idées à tante Féli-

sa ! Mon père allait-il mourir ? Non ! Ce n'était pas possible. On ne meurt pas si l'on tient les yeux bien ouverts et si l'on ne veut pas mourir.

Au retour, le cortège passa devant nous et, peu à peu, le son de la clochette s'éloigna. Ensuite, s'en allèrent les femmes en robes noires. Lorsque les portes furent fermées le silence enveloppa toute la maison.

Dolorès proposa de monter aux combles : de là on pourrait entendre la toux de notre père ; cette toux était le signe qu'il vivait encore ! Nous retenions notre respiration pour mieux écouter. Il toussait bien quelquefois, mais pas aussi fort que nous aurions voulu.

Puis, les quintes se firent de plus en plus rares et aussi faibles que le toussotement d'un enfant.

Il était déjà nuit quand nous descendîmes à notre chambre. Nous restâmes assis longtemps

sur nos lits, dans l'obscurité. Tante Félicia arriva, enfin, avec une veilleuse faite d'un morceau de carte à jouer et de trois petits morceaux de liège qui flottaient sur l'huile et l'eau dans un verre. La petite lumière vacillante grandissait nos ombres sur le mur. Et tout à coup, la cloche se mit à sonner le glas. Dolorès dit : « Papa est mort. »

Le lendemain, la maison se remplit de monde. Des gens venaient et s'en allaient. Agitation, conversations. C'était lui, mon père, le personnage important, lui qu'on cachait dans la chambre près des combles, lui qui restait bien sage dans son lit et que personne ne venait visiter : il avait, cette fois-ci, dérangé tout le monde. Aurait-on appris tout à coup combien il était bon, combien il était accueillant ? S'il l'avait pu, il aurait dit à tous ces gens : « Pourquoi êtes-vous venus ? Cela ne valait pas la peine. »

Des servantes apportaient des plateaux pleins de petits pains à l'huile, de tartes, de gâteaux, offerts par les parents et les amis, car durant neuf jours, le feu ne devait pas être allumé par la famille en deuil. Il vint tellement de pâtisseries, qu'on aurait cru plutôt à une fête ! Jamais on n'avait reçu tant de cadeaux.

Les gamins du village se pressaient à l'entrée de la maison et les plus audacieux arrivèrent jusqu'au patio et même escaladèrent les marches de l'escalier.

(A suivre)

(Tous droits réservés. Librairie Payot, Lausanne)

JAVIER BUENO

Les vaincus héroïques

La Puerta del sol

ROMAN Traduit de l'espagnol par Julia Chamorel

27

Drap à repasser




Repasse sans peine vite et sans aucun risque

VITEX-7

Démonstration sur tables spéciales



GONSET



LABEL
La marque d'un travail équilibré et rémunéré

Donnez la préférence aux marchandises qui portent le signe Label. Elles sont fabriquées en Suisse sous de bonnes conditions de travail.

Organisation Suisse Label
Secrétariat: Bâle, Gerbergasse 20



Quel bon gâteau!

AVEC LA PÂTE "Eclair,"

Fabriquée exclusivement à la farine fleur
N. Vuilleumier - Renens-Ecublens - Téléphone (021) 24 67 34.

NOUVEAUTE "Eclair,"

COQUES DE MERINGUES
le paquet de 20 coques
Fr. 1.20 — 5 % escompte Fr. **1.14**

Pour vos plats froids notre délicieuse

MAYONNAISE "Eclair,"
en pots ou en tubes avec douille à décorer.

PATE FEUILLETÉE 450 g. **1.20**
PATE MI-FEUILLETÉE 480 g. **1.—**

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

Les derniers modèles WISA-GLORIA sont arrivés!



AGENCE OFFICIELLE



Dépositaire à Saxon : **CHARLY BRUCHEZ**

Pour vos traitements post.-floraux.....

PARATHION MEOC
OXYCHLORURE MEOC
SOUFRE MOUILLABLE MEOC

AUSSI BONS QUE LES MEILLEURS ! ...et moins cher

Renseignements et conseils à

MEOC S.A. - Charrat
et auprès des négociants

On demande **jeune fille** pour aider au ménage, au café et service de table. Tél. (025) 4 23 52 Café du Commerce, Monthey.

Je vendrais **vache** prête à véler. S'adres. à Udry Denis, Magnol-Vétroz.

Bagnes
A vendre beau raccard, 7 x 8 m., pouvant être démonté et reconstruit en chalet. S'adr. à l'Agence Immobilière Edouard Pierroz, Martigny-Ville.

Jeune fille sérieuse, 18 ans, ayant déjà servi dans magasin, parlant français et allemand, cherche place pour la saison d'été dans bazar commerce dans une station montagne. S'adres. au Nouvelliste sous chiffre P 1708.

On cherche jeune homme propre et honnête, comme **porteur de pain** et petits travaux de laboratoire. Faire offres à Boulang.-Pâtis. W. Steffen, Gilon-Montreux. Tél. (021) 6 39 57.

Verbier
A vendre pré à Monlanay de 1140 m², près centre station. S'adresser à l'Agence Immobilière Ed. Pierroz, Martigny-Ville.

On cherche deux **jeunes filles** pour la cueillette des fraises pendant trois semaines à 1 mois. Bons gages. S'adres. au journal sous N 1706.

Six-madun
Aspirateur à poussière, comme neuf avec garantie fr. 160.—. Envoi à l'essai. Paiement évt. par acomptes. H. Wiederker, el. App., Zurich 4, Grüngasse 10, Tél. 27 92 99 et 91 72 86.

On demande **jeune fille** pour servir au café et aider au ménage. Débutante ou Italienne acceptée, ainsi qu'une **filie** pour faire la cuisine. Dame ou veuve acceptée. S'adresser au Nouvelliste sous O 1707.

On cherche **mineurs-manceuvres** et un **forgeron-mécanicien**

Déplacement fr. 6.— par jour plus transport. S'adresser Chantier Payot & Rochal, Les Diablerets-sur-Aigle. Tél. (025) 6 41 12.

Fr. 2.—
1 m² de tôle pour couverture. Envoi contre remboursement.
Garage - Démolition **ALLEMANN, Delémont.** Tél. (066) 2 23 47.

COUVERTS argenté 100 g, directement de la fabrique aux particuliers. (Payement par mensualités). Par ex.: 72 pièces seulement Fr. 275.—, douane et port payés. Catalogue gratuit. Fabrique de Couverts, A. Pasch & Co, Solingen Nr 12 (Allemagne).

Situation stable offerte par famille anglaise habitant environs Lausanne à **nurse gouvernante** qualifiée, pour s'occuper — avec l'aide d'une jeune fille — de fillette de 3 ans, garçon de 18 mois et bébé attendu en mai. Atmosphère agréable, jolie chambre, personnel pour tous travaux de maison. Education, présentation et références de 1er ordre essentielles.
Tél. (021) 7.24.77 ou écrire sous chiffre P. W. 9773 L. à Publicitas, Lausanne.

L'Hospice cantonal de Perreux-s-Bourdy (Niel) cherche

1. Pour entrée immédiate : **infirmiers diplômés et élèves infirmiers**

2. Pour date à convenir : **infirmières diplômées et élèves infirmières**

Age maximum 25 ans pour le personnel féminin, 30 ans pour le personnel masculin, nationalité suisse, traitement légal, congés réguliers, caisse de pension.
Faire offres avec curriculum vitae, certificats, références et photographie à la direction de l'Etablissement.

Voyages CFF à prix réduits

DIMANCHE 22 MAI
à destination de Stresa (Iles Boromées)

Prix au départ de	Brigue	Frs 10.50
»	Sierre	Frs 15.—
»	Sion	Frs 16.50
»	Martigny	Frs 19.—
»	Monthey	Frs 21.—

Programmes détaillés à disposition dans toutes les gares.

Surveillant général
cherché pour octobre pour internat à Lausanne. Ecrire sous chiffre P.G. 35354 L à Publicitas, Lausanne.

Tracteur
Vevey-Diesel, type 560, 19 CV., 6 cylindres, parfait état, à vendre fr. 6.500.—, réelle occasion. Téléphone (029) 4 61 12.

Maison
de 11 pièces, divisée en 2 appartements avec 1550 mètres terrain, située à Meyrin-Gare, à 4 km. de Genève. Arrêt autobus et chemin de fer, au prix de Fr. 55.000.—. S'adresser Joseph Fiore (Meyrin-Gare) Genève.

Manteau dame
magnifique redingote noire, état de neuf, taille 44, Fr. 65.—.
Mme Eicher, Ch. de Montolivet 13, Lausanne.

A vendre
belle chambre à coucher ancienne en très bon état, une salle à manger chêne fumé, une poussette Royal Eka grise dernier modèle, état de neuf. Le tout 1900 fr.
S'adresser M. Pittet, Les Fougères, Gryon s. Bex, tél. (025) 5.31.24.

Berger
demandé pour la garde de 70 génisses, Jura neuchâtelois. Bons gages. Entrée le plus tôt possible. S'adr. par écrit à : Mme Zurkinden, Chablais 33, Malley, Lausanne.

On cherche d'occasion **pelle mécanique** en butte et dragueline, une **CABINE POUR CAMION** Saurer A D. Tél. (022) 36.93.43.

Italien
19 ans, cherche place pour aider à la campagne. — Turato Rino, c. Ménétrez frères, La Viannez, Le Mont s. Lausanne.

Commerce et organisation de vente
de textile aux particuliers (20 agents-représentants) à remettre pour cause départ. Riviera vaudoise. Affaire de premier ordre. Reprise 30.000 francs.
Ecrire sous chiffre V. F. 72-18 à Publicitas, Lausanne.

Atomiseur à dos SOLO
Pour vos traitements et sulfatages, employer l'atomiseur **SOLO, nouveau modèle**
Grande économie de temps et surtout moins de fatigue. Prix : Fr. 896.—.
Avec poudreuse Fr. 96.— en sus.
DEMONSTRATION SUR DEMANDE
Antoine Giachino & Fils, repr., Sierre
Téléphone 5 10 90

A louer, à l'Avenue de la Gare, près de la poste, dans immeuble à construire, **bureaux et appartements**
de 3 et 4 pièces, tout confort.
Pour renseignements, s'adresser à M. Paul Arlettaz, président de la Sté coopérative de consommation, Martigny-Bourg, tél. 6.15.06, ou à M. Marius Zryd, arch. S.I.A., Martigny, tél. 6 16 77.

Maison de gros de la place de Sion cherche une **dactylo débutante** se-rait engagé de suite. S'adresser ou se présenter chez **P. Morier, Forge Tivoli, Morges**, tél. 7. 33. 47.

VEL* fait resplendir la vaisselle — plus besoin de frotter longtemps ni d'essuyer



VEL lave ma vaisselle tout seul et m'épargne un travail fastidieux!

Fr. 1.—, 2.50 et 5.50; en vente partout.

VEL fait merveille

* VEL est doux pour vos mains.

Colgate-Palmolive S.A. Zurich

25 ans au service du tourisme valaisan

Un pionnier, un réalisateur, un grand caractère M. Pierre Darbellay

Nous avons le plaisir d'offrir aujourd'hui, à nos lecteurs, un hommage mérité à M. Pierre Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du Tourisme, à l'occasion de ses 25 ans d'activité au service du tourisme valaisan. Cet article est dû à la plume de M. Olsommer et a paru dans « Hôtel Revue » du 5 mai :

Le 1er mai 1930, voici tout juste un quart de siècle, un jeune notaire de Martigny-Bourg reprenait des mains de M. Walther Perrig, autre précurseur de taille, le secrétariat de la Chambre valaisanne de commerce, et commençait son œuvre patiente en faveur du tourisme et de l'hôtellerie du canton.

Il avait 27 ans. Son bagage n'était pas mince : bachelier du collège de St-Maurice, Université de Lausanne, Berne, Vienne, Fribourg, où il venait de faire, chez le professeur Pierre Aebly, une thèse intitulée « Les effets de la déclaration d'absence sur le contrat d'assurance », qui lui valait le grade de docteur en droit ; diplôme d'Etat. Il apportait à sa tâche une vive curiosité et de l'imagination, la précision de raisonnement du juriste, avec cette ardeur sobre, obstinée, tranquille, qui est sa plus grande force.

La Chambre de commerce d'alors n'avait pas bonne mine. A la Rue de Lausanne, à Sion, elle empilait derrière des rideaux défraîchis, sur les rayons d'une pièce sombre partagée par une cloison de planches, ses dossiers adhérent à toutes les activités commerciales, industrielles ou agricoles du Valais. Là, Pierre Darbellay, encore tout surpris de cette promotion, fit ses premières armes.

Fondée par la Chambre, qui en assumait le secrétariat, l'Association hôtelière du Valais (AHV.) réunissait à cette époque, aux côtés des hôteliers, tous les milieux intéressés au tourisme (chemins de fer, collectivités locales et régionales, entreprises privées). Elle faisait, année après année, à l'aide de moyens de fortune, de la propagande touristique : réclame collective, édition du « guide des hôtels » et de diverses brochures, etc.

Sitôt familiarisé avec les nombreuses occupations de sa charge, le nouveau directeur se sentit particulièrement attiré par celle-là. On lui doit encore, par exemple, la mise sur pied d'un régime de contrôle et de propagande pour les produits du Valais, enfermant en puissance tous ses développements futurs. Mais c'est dans la défense des intérêts du tourisme que s'affirmaient surtout ses

qualités d'action. Il s'y consacra de plus en plus, jusqu'à en faire sa principale, et enfin son unique activité.

Il faut dire aussi que ses débuts coïncidèrent avec la dépression de 1931-35 frappant l'industrie hôtelière et touristique, et que cette branche menacée appelait toute la sollicitude de la Chambre. Darbellay n'avait pas la tâche facile. C'est peut-être dans ces années cruciales que se forgea sa vocation.

Il voyait le besoin d'appuyer l'effort de notre économie touristique par une organisation autonome ; d'assurer à la propagande, qu'alimentaient faiblement les dons et subsides aléatoires recueillis par la Chambre et l'AHV., une base financière stable, et de donner en même temps aux stations les moyens de se développer. Sa première initiative dans ce sens remonte à 1931. Le projet de création de l'Union valaisanne du tourisme (UVT.), qu'il présentait alors au comité de l'AHV., fut repoussé avec un ensemble parfait. Mais petit à petit l'idée fit son chemin. Elle triompha en 1937. Cette fois l'unanimité — en sens inverse — du comité, puis de l'assemblée générale de l'AHV., fut acquise aux textes de Pierre Darbellay, qui restait exactement ceux de 1931. Sanction du Grand Conseil au décret sur l'organisation touristique et la taxe de séjour, et du Conseil d'Etat au règlement d'exécution. L'UVT. était née. L'Etat d'ailleurs s'en était remis aux milieux intéressés ; son attitude peut se traduire par cette déclaration de M. Maurice Troillet :

— Nous ne voulons rien vous imposer ; faites ce que vous jugez le plus opportun, nous vous appuierons.

Loués soient les hommes d'Etat qui, la preuve est faite, ont eu une si juste conception de leur rôle. Mais — sommes-nous en Valais plus gâtés qu'ailleurs ? — la déclaration qu'on vient de rappeler pourrait être aujourd'hui, avec une authenticité complète, celle de plusieurs de nos chefs de départements.

De 1937 à 1947, la Chambre valaisanne de com-

merce était responsable du secrétariat de l'UVT. Mission que son directeur menait de front, pour commencer, avec toutes les autres tâches de la Chambre, mais qui devint bientôt si lourde qu'elle réclama toute son activité. Entre temps, la Chambre de commerce s'était attaché une autre collaboration de valeur, celle d'Edouard Morand. Enfin, le 1er janvier 1947, le divorce est consommé. L'UVT. se détache de la Chambre en lui enlevant son directeur. Cas de conscience pour ce dernier, problème résolu grâce à l'entente de deux grands présidents, à qui il faut rendre ce double hommage : au premier, M. le Dr Alfred Comtesse, d'avoir favorisé par ses vues hautes et généreuses l'expansion de l'UVT. en lui attribuant sans réserve le concours de Pierre Darbellay, et en acceptant d'en priver à la fin totalement la Chambre ; à M. Amez-Droz, qui a su mettre « the right man on the right place », et magnifiquement conduit les destinées de l'Union valaisanne du tourisme.

*

Cette institution n'a pas eu un départ foudroyant. En 1940-41, l'ensemble de ses ressources n'était que de 40,000 fr., et son champ d'action limité, bien que toute l'organisation eût déjà largement fait ses preuves. En 1954, son budget a atteint 220 mille francs. C'est encore bien peu. Il est clair que des moyens de cet ordre ne permettent pas une intervention directe et massive sur le rapport de 16,000 lits d'hôtels et des industries adjacentes. Et pourtant, à la longue, l'UVT. s'est révélée un instrument merveilleusement efficace. La renommée touristique du Valais a grandi. Les sociétés de développement ont pu compléter leur équipement ; leur collaboration, leur cohésion s'est accrue, un courant d'émulation les entraîne sans cesse vers de nouveaux progrès. La courbe ascendante du tourisme n'est-elle pas plus marquée chez nous que dans la plupart des autres régions du pays ? Il est donc démontré que ce n'est pas tant le volume des deniers qui compte, mais leur utilisation rationnelle, patiente, à longue échéance. C'est sous cet angle que le travail de Pierre Darbellay prend toute sa signification.

Ce n'est point l'homme d'une parade, d'une journée, d'une saison. Il ne s'impose guère par de clinquantes et fugaces improvisations. Sa force, c'est la durée, la progression lente et certaine, l'adaptation réfléchie. Ses constructions résistent parce qu'il n'utilise que des matériaux éprouvés. Prudent, pondéré, il va continuellement de l'avant, sans à-coups, méditant, comparant, réservé, parfois taciturne, livrant très peu de lui-même à qui ne sait pas apprécier sa fine ironie ou sa ferme poignée de main, et (quand il le donne) son grand sourire ; sa simplicité, son parler sobre, dépouillé d'effets oratoires, allant au fait. Sa connaissance des phénomènes du tourisme et l'art qu'il a de ramener avec calme l'imprévu aux dimensions des choses constantes lui confèrent une grande autorité. Nous ne pouvons résister au plaisir de le citer quand il s'exprime précisément sur l'évolution constatée dans son domaine depuis 25 ans :

De nouvelles formes de tourisme se manifestent et se développent, qui ignorent l'hôtel ou en diminuent le rôle. La location des chalets prend une extension telle que l'on n'est pas loin de la réalité en affirmant que le 40 % de notre clientèle utilise aujourd'hui ce mode de logement. Le camping, de son côté, s'affirme de plus en plus comme une réalité, que nous n'avons pas souhaitée mais à laquelle il est indispensable de s'adapter. Qu'ils logent en chalet ou sous la tente, ces hôtes sont les bienvenus car ils laissent de l'argent dans le pays comme en laissent les promeneurs du dimanche, les skieurs, les alpinistes et tous nos visiteurs.

La forme des séjours a varié. Leur durée aussi. Le tourisme statique ou contemplatif est mort, ou presque. Il fait place au tourisme sportif, au tourisme d'hiver, au tourisme itinérant, au tourisme collectif. Les goûts du public changent. On cherche des stations animées qui offrent des distractions et des installations sportives modernes et variées. Les hôtels isolés tendent à disparaître. Les petites stations d'été végètent. Le mouvement se concentre de plus en plus sur les centres qui ont les moyens, de s'adapter à la mode nouvelle. Les vacances ne sont plus l'apanage d'une seule classe, mais de la masse. La structure de notre hôtellerie évolue en conséquence. Le palace semble avoir vécu. Par contre, les petites maisons et les exploitations se multiplient dans des proportions qui ne sont pas sans inspirer quelque inquiétude... Mais les deux phénomènes qui ont imprimé à notre tourisme l'empreinte la plus forte au



Cliché obligeamment prêté par « Hôtel Revue »

cours de ce dernier quart de siècle sont certainement la vulgarisation des transports automobiles et la vogue des sports d'hiver...

L'hiver vaut au Valais un apport annuel qui n'est pas loin de 500.000 nuitées. On relèvera tout spécialement que ce chiffre est de 35 % supérieur à celui de la dernière année d'avant-guerre, alors que dans le même laps de temps il accuse, dans toutes les autres régions de sports d'hiver, une forte diminution. Le magnifique équipement sportif dont nos stations sont aujourd'hui dotées est certainement à la base de ce succès...

En résumé, le tourisme valaisan a subi au cours de ces 25 dernières années une transformation profonde, comparable à celle de notre agriculture et de notre arboriculture. Il n'a cessé d'évoluer, de s'adapter et de se développer à un rythme tel qu'en l'espace de ce quart de siècle, compte tenu de toutes les formes nouvelles qu'il revêt aujourd'hui, son volume a certainement doublé...

Cette évolution et le succès dont on se félicite valent à notre canton un bénéfice dont on ne dira jamais assez la portée... Jamais on ne soulignera assez l'influence bienfaisante du tourisme dans un pays comme le nôtre. Sans lui le Valais ne connaîtrait pas son réjouissant essor actuel. Sans lui des vallées prospères se dépeupleraient comme leurs voisines. C'est un facteur prépondérant de l'avenir valaisan, la ressource indispensable de notre montagne.

Nous ajouterons ici que si la fonction du tourisme finit quand même par s'imposer à l'esprit valaisan (plutôt réfractaire, nous l'avons montré en retraçant les débuts de la station de Montanacrans), Pierre Darbellay, qui n'a jamais cessé de la définir, de la mettre en évidence, est l'un des principaux artisans de cette conversion. Mais pour cela aussi, il a fallu du temps.

Le recul des années invite à mesurer le chemin parcouru, à apprécier la valeur et l'originalité du travail accompli. Et ces vingt-cinq années qui ont permis à l'œuvre de s'épanouir montrent la qualité de l'homme.

Bojen Olsommer.



Monsieur Alfred GEX et famille, à Mex ; ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Armand GEX

survenu accidentellement à l'âge de 41 ans. L'ensevelissement aura lieu à Mex le jeudi 12 mai, à 10 heures.

Un grand vermouth
NOBLESSE
blanc et rouge

Maison de gros du Valais, désirant intensifier son activité dans le Bas-Valais, engagerait

représentant qualifié

si possible ayant voiture. Conditions intéressantes. Faire offres écrites sous chiffre P. 6565 S. à Publicitas, Sion.

Moto BMW

500 cm³, à vendre. Prix à discuter. Adr. : Luc Valette, entrepreneur, Ardon.

On cherche une

cuisinière

et une

jeune fille

S'adresser au Restaurant-Bar « Aux 13 Etoiles », Monthey.

LISEZ ET FAITES LIRE
« LE NOUVELLISTE »

On demande

gentille jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. S'adresser à M. Pehud, Café de la Croix d'Or, Orbe (Vd).

Radios

Un lot d'appareils, révisés, garantis 6 mois, à partir de Fr. 50.—. Egalement tourne-disques et changeurs, dep. Fr. 35.—. Robert Peiry, technicien-radio, St-Maurice. Télévision.

Je cherche
sommelière

Vie de famille, bons gages. S'adresser au Café du Nord, tél. No (021) 8.49.16, Vaulion.

A vendre
agencement de magasin
à l'état de neuf. Cottier, Broderie, rue Centrale 5, Lausanne. Tél. (021) 26.18.52.

On cherche
GARÇON DE CUISINE

ou FILLE DE CUISINE. Bons gages. Hôtel de la Poste, à St-Gingolph.

Verbier

A vendre terrains à bâtir de 1132 m² et 1924 m². — S'adresser à l'Agence Immobilière Ed. Pierroz, Martigny-Ville.

Horex 250

mod. 1954, à vendre, peu roulé, prix demandé Fr. 1700.—. S'adr. sous chiffre K. 1703 au Nouvelliste.

Jeune

personne

est demandée pour ménage sans enfants. Bon salaire à personne capable. Entrée de suite ou à convenir. S'adr. Boucherie Savary, Orsières, tél. No 6.82.29.

On demande, de suite

fille de cuisine

fille de salle

et femme de chambre
S'adr. au Nouvelliste sous Q 1709.

50 429

DEDANS-DEHORS!

Rien de plus rapide que Solo!

Très actif, en voici la preuve:

Les nombreuses expériences faites en lavant la vaisselle ont prouvé que pendant le même laps de temps et avec une concentration égale, le rendement était jusqu'à 3 fois supérieur en employant le merveilleux SOLO. Pas de frottage, pas de rinçage, pas d'essuyage! Le baquet même est propre, sans cercle grassex!

SOLO est d'un emploi infiniment varié!

Insurpassable pour la lingerie fine, pour tremper — même les salopettes les plus sales — pour chaque machine à laver. En un rien de temps, tout reluit de propreté: vaisselle, verrerie, planchers, parois, vitres!

Un produit de marque de Watz & Eschle S. A., Bâle

AU GRAND CONSEIL

Notre compte rendu de la séance

Séance du mardi 10 mai 1955

Présidence M. Joseph Maxit

La séance est ouverte à 8 heures 45. Le premier objet à l'ordre du jour appelle l'examen de la gestion 1955. MM. Jacquod et Steffen sont au banc des rapporteurs.

L'entrée en matière

Nos lecteurs pourront trouver tous renseignements utiles concernant la gestion en prenant connaissance du rapport approfondi de la commission des finances, rapport que nous publierons à leur intention dans notre numéro de demain.

Rappelons que l'excédent des recettes accuse un montant d'environ 1 million 90 mille francs.

Au cours de la discussion sur l'entrée en matière proposée par MM. les rapporteurs, plusieurs députés prirent la parole.

M. G. Perraudin parle de l'irrégularité de la gestion.

M. Dellberg refuse de donner décharge au Conseil d'Etat et déclare que le parti socialiste refusera les comptes.

M. Morand estime que le Conseil d'Etat aurait dû répondre aux propositions et suggestions de la Commission avant que le débat s'engage.

M. Imhof, président de la commission, explique dans quelles conditions la commission a travaillé. Elle n'a pris aucune décision avant d'avoir entendu plusieurs personnes, notamment le chef du Département des finances. Il conclut en invitant ses collègues à voter l'entrée en matière.

Finalement c'est sans opposition qu'elle est admise.

Ces messieurs sont absents

M. Maxit passe alors au deuxième objet à l'ordre du jour : rapport de la Banque cantonale. Les rapporteurs n'étant pas présents, l'assemblée décide de continuer l'examen de la gestion, chapitre par chapitre.

Administration générale

M. Louis Perraudin demande des explications

Nos commentaires

Après les festivités d'hier, nos parlementaires reprennent aujourd'hui les affaires sérieuses. Non point que nous voulions insinuer que la réception montheysanne n'eut point ce caractère, loin de là, mais de l'euphorie que crée le bon boire et le bien manger, on passe aujourd'hui au sérieux qu'amènent nécessairement un réveil matinal, la gravité des objets à l'or-

au sujet de la pension des membres du Conseil d'Etat. M. Gard lui répond en donnant connaissance des articles du règlement.

Département des finances

M. Morand demande au chef du Département des finances de le renseigner sur le prélèvement d'impôts, auprès de certaines grandes sociétés (Migros, etc.). M. Gard répond qu'il faut d'abord légiférer sur le terrain fédéral.

Le « Monsieur de Thurgovie »

On aborde l'examen du Département de l'intérieur.

M. Perraudin aimerait savoir pourquoi on a laissé prescrire l'action en responsabilité éventuelle dans l'affaire des hannetons (sic !).

L'intervenant prétend qu'un des membres de la commission d'enquête dans cette affaire, dont nous avions longuement parlé à l'époque, membre qu'il désigne sous le nom de « Monsieur de Thurgovie », aurait conservé par devers lui les dossiers s'obstinant à ne pas les rendre malgré les démarches répétées du président de la commission.

M. Marius Lampert donne des explications. La commission était formée de M. André Germanier, juge cantonal, et de deux experts spécialistes des luttes chimiques contre les hannetons. L'un d'eux est en effet un Thurgovien, M. Stähli, chef du service de la protection des plantes dans ce canton.

Pour toutes espèces de raisons, démission du président de la commission, maladie des membres de la dite commission, accident grave survenu au directeur de la Station chargée de la lutte, le rapport n'a pas encore été déposé.

M. Perraudin n'est pas satisfait.

Enfin le chapitre est adopté et la discussion sur cet objet suspendue.

Tirs militaires obligatoires

Un député demande, par voie de postulat, au Conseil d'Etat de prendre toutes mesures utiles pour faciliter les tirs militaires obligatoires et rendre l'exercice de ceux-ci gratuits.

La séance est levée.

On aborde immédiatement l'objet-protégé de la session, soit la gestion financière de l'Etat.

M. René Jacquod présente un excellent rapport des travaux de la commission des finances, duquel il ressort que ladite commission n'est pas complètement d'accord avec les vues du Conseil d'Etat. Une série de 8 points présente d'ailleurs sa façon de penser et ses desiderata.

Au demeurant, les divergences entre la commission et l'Exécutif cantonal sont résolues car ce dernier s'est rallié à la manière de voir des commissaires financiers.

Nous aimerions bien, ici, ne point toujours parler de l'habituel numéro exécuté par les frères Perraudin. En effet, comme ils sont toujours fidèles à eux-mêmes, on finit par connaître par cœur les ficelles de leurs exhibitions.

Malheureusement, nous sommes bien contraints d'en faire mention car ce fut de leur part, durant cette matinée, plus qu'un régal, une obsession presque. Ce n'était que Gérard, puis Louis, et encore Gérard, et encore Louis, puis recommençait le duo perpétuel sur des thèmes archi-connus.

Un point de nouveauté cependant, l'attitude du nouveau président à leur égard.

M. Revaz était agacé ; M. Barras, gentleman, patientait ; M. Maxit fut ferme et ne toléra aucune incartade.

A 15 minutes et une seconde, il mit réglementairement un terme aux « effluves » oratoires de Gérard. A Louis, il fit remarquer que la salle du Grand Conseil n'était point un champ de foire et qu'un minimum de bienséance y devait être observée. Et ainsi de suite.

Ah ! la journée ne fut guère faste pour notre connu tandem.

Mais revenons à la suite des opérations.

M. Jacquod présenta donc le rapport de la commission des finances.

Quand la discussion générale fut ouverte, Gérard Perraudin présenta un long pamphlet qui, bien qu'il ait essayé de s'en disculper, n'était autre chose qu'un rapport de minorité camouflé.

M. Imhof eut bien raison alors de dire ce qu'il pensait du procédé. Le travail de la commission avait abouti à un accord, chacun s'efforçant d'arrondir les angles, surtout du côté de la majorité. Or, voici qu'aujourd'hui, M. Gérard Perraudin recommençait à zéro, étaient des griefs auxquels furent à loisir données réponses, à la commission déjà. A quoi servent les commissions alors, si, en séance du Grand Conseil, chacun revient mouliner une farine déjà moulue à loisir ?

Le cheval de bataille du grand Gérard était que le Conseil d'Etat était hors du droit en n'épuisant point les sommes mises à disposition aux divers postes du budget.

Il fut facile à M. Gard de lui répondre, non sans avoir tenu auparavant à lui donner une bonne leçon :

« Nous sommes ici pour discuter objectivement, s'écria-t-il, et non pas pour perdre notre temps à ouïr pareils propos et surtout pas dans le ton avec lequel ils sont émis ».

Gérard Perraudin accusa le coup en Bernois

et voulut demander la parole alors que le président avait déjà clos la discussion. Elle lui fut fermement refusée. Notre homme alors s'exclama : « J'aurai l'occasion, lors de la discussion générale, de dire à M. le chef du département des finances ce qu'est le bien du pays ! »

Cette « sortie » provoqua bien évidemment l'hilarité générale.

Comme on entamait la gestion des divers départements, le festival se poursuivait : Gérard, Louis, Gérard, Louis. Pour un début de session, nos illusionnistes ont voulu exhiber la gamme complète, mais réduite, de leurs moyens. Leurs ficelles sont malheureusement trop grosses et il n'est point besoin d'un Isma Visco pour les découvrir.

A propos de la gestion du département de l'intérieur, Gérard en revint à son dada : les hannetons. De sa longue et diffuse intervention, nous n'avons retenu que le fait qu'il y avait dans cette affaire un certain « Monsieur de Thurgovie » qui ne lui plaisait guère. Mais il en parlait tellement, il avait l'air de tant lui en vouloir à ce « Monsieur de Thurgovie » qu'au banc de la presse on finit par s'émouvoir et se demander qui pouvait bien être cet inconnu et ce qu'il avait fait pour s'attirer la hargne de notre colérique député indépendant social-pay-sau.

Il fallut attendre la réponse de M. le conseiller d'Etat Lampert, chef du département de l'intérieur, pour savoir que ce « Monsieur de Thurgovie » n'était rien d'autre qu'un des experts membres de la commission chargée d'examiner le déroulement de la campagne de hannetonnage 1953.

Dans sa « Gründlichkeit » alémanique, ce Monsieur aurait oublié de renvoyer rapidement les dossiers à lui soumis.

D'où l'ire de M. Gérard Perraudin qui a fait de cette histoire de hannetons une affaire toute personnelle.

Malgré les explications tout à fait claires de M. Lampert, G. Perraudin veut absolument qu'il y ait « anguille sous roche » et cette anguille serait le « Monsieur de Thurgovie ». Il ne reste à l'honorable chef du département de l'intérieur qu'à lever les bras au ciel.

Ainsi fut occupée une matinée de délibérations du Grand Conseil, tandis que, dehors, un vent chaud traînait de lourds nuages à travers la vallée.

Alors que nous écrivions ces commentaires, sur une terrasse séduisante, un souffle violent agite les feuilles et fait tourbillonner la poussière.

Au téléphone, on nous dit qu'il pleut entre Martigny et le lac. Aurons-nous la pluie ici ? Les ombres, nuées semblent nous la promettre.

Cette lourde pluie d'orage serait bien accueillie par nos producteurs. Elle serait, comme on dit, de l'or qui tombe.

A propos, les asperges sont de remarquable qualité cette année. Nous en avons tout à l'heure goûté et nous en sommes délectés. Elles ont ce riche parfum qui les rend incomparables.

(j.)

Chronique sportive

Cyclisme

Les Suisses au Giro

L'équipe suisse qui participera au Giro d'Italia a été définitivement formée ; elle comprend Hugo Koblet, Carlo Clerici, Max Schellenberg, Fausto Lurati, Otto Meili, Emilio Croci-Torti, Remo Pianezzi, Fritz Schaer, encore souffrant, a dû renoncer à la sélection ; Marcel Huber, qui n'a guère fait parler de lui au Tour d'Espagne, n'a pas été retenu. Quant à Strehler, il a écouté les conseils de la Maison Allegro qui entend le ménageur vu son jeune âge. L'équipe est bonne dans l'ensemble et comprend des hommes qui savent ce que c'est le dévouement. Rappelons que le Tour d'Italie commencera samedi 14 mai ; nous le présenterons spécialement à nos lecteurs comme chaque année, lorsque nous serons en possession de tous les éléments d'information.

Forestier et des étrangers de valeur au Tour de Suisse

Le vainqueur du Tour de Romandie 1954 et Paris-Roubaix 1955 a donné son assentiment pour la participation de son équipe Follis au Tour de Suisse. Nous retrouverons donc sur nos routes les Fernandez, Barone, Miranda qui se sont distingués au Tour de Romandie. Une forte équipe belge et une équipe hollandaise sont également annoncées. Pour l'instant, on manque de précision sur les membres de ces équipes car rien de définitif n'a été fait. Attendons encore un peu et nous serons bientôt fixés. Quant aux Italiens, ils désigneront certainement leurs représentants à la fin du Giro.

Cross-country

Les championnats valaisans de cross se sont déroulés à Viège en présence d'un nombreux public et par une température élevée. Les meilleurs se sont affirmés dans toutes les disciplines. Voici d'ailleurs les résultats principaux de cette compétition :

Catégorie B

1. Moos Roger, Ayent 14' 11" ; 2. Ruffiner Mathias, TV Visp 14' 13" ; 3. Daves Fernand, St-Maurice 15" ; 4. Gillioz Gaston, Nendaz ; 5. De-

ladoey Marcel, TV St-Maurice ; 6. Manz Markus, TV Visp ; 7. Vocal Jean-Pierre, CA Sierre.

Catégorie A

1. Truffer Richard, TV Visp 18' 57" ; 2. Truffer Otto, TV Visp 19' 04" ; 3. Sierro Gilbert, TV Sion 20' 13" ; 4. Coquoz Maurice, TV St-Maurice 20' 41" ; 5. Jordan Markus, Brigue ; 6. Zanola Giardano, KTV Visp ; 7. Lendenmann Otto, HC Visp ; 8. Puppe Raymond, St-Maurice.

Estafette VU

1. Susten 3' 30" ; 2. TV Visp 3' 32" ; 3. Lalden ; 4. Agarn ; 5. TV Gampel ; 6. Fiesch ; 7. KTV Visp ; 8. Leukergrund ; 9. Lalden II.

Estafette A

1. Sportklub Eyholz 3' 12" ; 2. TV Visp 3' 12".

Juniors B

1. Millius Werner, KTV Visp 4' 22" ; 2. Bucher Robert, CA Sierre 4' 23" ; 3. Andenmatten Hervé, St-Maurice ; 4. Oggier Henri, Nendaz ; 5. Imhasly Paul, Fiesch ; 6. Wellig Alfred, Fiesch.

Juniors A

1. Moos François, Ayent 8' 50" ; 2. Truffer

Herold, Eyholz 9' 08" ; 3. Wenger Otto, Balt-schiedler ; 4. Rotzer Joseph, Agarn ; 5. Zeiter Alex, KTV Visp ; 6. Imhof Walter, TV Visp.

Sport-toto

Résultats du concours du 8 mai

16 gagnants à 12 pts	chacun frs. 8737,85
492 gagnants à 11 pts	chacun frs 284,15
5388 gagnants à 10 pts	chacun frs 25,90
Prix de consolation No 29, 281 gagnants, chacun 35,60.	

Nos pronostics pour le concours du 15 mai

Chaux-de-Fonds-Lausanne	1 1 1 1 1 2 1 2
Fribourg-Bâle	1 x 1 x 1 1 1 1
Grasshoppers-Lucerne	2 1 1 1 1 x 1
Granges-Chiasso	1 1 1 1 1 1 1 1
Lugano-Bellinzone	x 2 1 1 x 2 1 1
Servette-Thoune	2 2 1 1 1 2 2
Blue-Stars-Cantonal	1 1 1 1 2 2 2 2
Locarno-Wintethour	1 x 1 x 1 1 1 1
Nordstern-St-Gall	1 1 1 1 1 1 1 1
Schaffhouse-Bienne	x x x x x x x x
Soleure-Youngs Fellows	1 1 x x 1 1 1 x
Yverdon-Urania	2 2 2 2 2 2 2 2

E. U.

La fête romande des pupilles et pupillettes de la Satus à St-Maurice

(Comm.) Nous apprenons que la Fête romande des pupilles et pupillettes de la Satus aura lieu à St-Maurice les 11 et 12 juin prochain.

Un comité d'organisation vient d'être constitué, qui mettra tout en œuvre afin de donner à cette manifestation l'éclat qu'il faut.

Nous reviendrons avec de plus amples détails sur le programme de ces journées, mais d'ores et déjà que l'on retienne cette date qui n'obligera personne d'aller chercher ailleurs quelque saine distraction.

Vy.

Les Marécottes-Salvan

Des résultats encourageants

Les débuts de l'école suisse de ski locale ont été heureux, et le groupe des instructeurs diplômés s'est enrichi, comme nous l'avons déjà annoncé, de trois nouveaux professeurs, MM. Marcel Bochatay, Norbert Mathey et Félix Gross.

Ces skieurs de compétition, qui ont déjà inscrit de nombreux succès à leur actif, viennent d'obtenir brillamment leurs diplômes suisses, avec des moyennes rarement atteintes.

Ainsi, en collaboration étroite avec « l'Himalayen » Gustave Gross et le « Congolais » Robert Coquoz, ces nouveaux instructeurs pourront répondre aux nombreuses exigences de la clientèle hivernale qui s'accroît sans cesse.

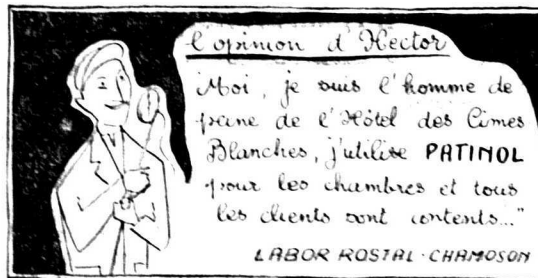
Ce développement constant est la conséquence de la construction du télésiège de La Creusaz qui a rendu facilement accessible une région très favorable aux sports blancs.

Avec l'amélioration de la piste La Creusaz-Les Marécottes, prévue pour l'automne prochain, la vallée du Trient va certainement au-devant d'une augmentation du trafic hivernal.



N'OUBLIEZ PAS CE PRINTEMPS

de boire chaque soir une tasse de thé Franklin. Cette boisson agréable purifie le sang et contribue à faire disparaître les impuretés de la peau, boutons, rougeurs, dartres et démangeaisons. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.50 et Fr. 2.50 le paquet.



Opinion d'Hector
Moi, je suis l'homme de peine de l'Hôtel des Comtes Blanches, Julienne PATINOL pour les chambres et tous les clients sont contents...
LABOR ROSTAL-CHARMOSON

APPEL en faveur du Festival de Charrat

Pour la première fois, dans la Fédération des Fanfares conservatrices du Centre, son festival annuel aura lieu, dimanche 15 mai, à Charrat, localité où, il y a une décennie, même les plus optimistes n'osaient entrevoir la possibilité de fonder une société de musique conservatrice.

Surmontant les difficultés avec un courage et une volonté dignes d'admiration, les conservateurs de Charrat ont maintenant leur fanfare à laquelle ils ont donné le nom bien symbolique d'« Espérance ».

Cette société mérite tout notre appui. C'est elle qui a l'honneur et même la grande tâche de recevoir dimanche ses sœurs fédérées. Le Comité d'organisation, que préside avec dynamisme et distinction M. Jules Cretton, œuvre de-

puis de longs mois pour réserver le meilleur accueil à nos musiciens et pour que ce 40e festival obtienne un succès sans précédent.

Il importe que tant d'efforts et d'espoir ne soient pas déçus.

Dans cette intention, nous lançons un pressant appel à la population conservatrice de nos villages pour qu'elle se rende en nombre, dimanche, à Charrat.

Il faut que Charrat soit le rendez-vous de toutes les forces vives et agissantes de notre parti.

Il faut que, située à quelques mois des élections aux Chambres fédérales, fête de notre fédération tienne la place d'un véritable congrès du Parti conservateur du Valais romand.

Conservateurs !

Pour encourager et applaudir vos musiciens, Pour écouter la voix et les directives de vos chefs, Pour démontrer la force et la vitalité de votre parti, mais surtout Pour manifester votre sympathie et votre solidarité envers une société éminemment méritante,

rendez-vous nombreux, dimanche, à Charrat

Jean FAVROD, Président de la Fédération des fanfares conservatrices du Centre.

La question de Formose M. Dulles précise

PARIS, 10 mai. (Reuter). — M. Dulles, secrétaire d'Etat américain, a pris la parole lundi au cours de la séance des quinze ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN. On apprend dans les milieux de cette conférence que M. Dulles a déclaré que les Etats-Unis étaient disposés à examiner la crise en Extrême-Orient avec le gouvernement de Pékin pour autant que les communistes séparent la question des îles côtières de celle de Formose et des Pescadores. M. Dulles a donné l'assurance que la politique américaine en Extrême-Orient n'était pas différente de cette même politique en Europe et il a demandé à l'OTAN de la soutenir dans les deux camps. Les Etats-Unis recherchent une formule de paix dans ces deux parties du monde. Il a relevé que la menace communiste chinoise en Orient était plus sérieuse que la menace soviétique en Occident. Les communistes chinois sont plus agressifs que les Russes. Toutefois, la défense du sud-est de l'Asie peut être assurée par les forces aériennes. M. Dulles a émis l'espoir que la situation évoluera de telle façon que les nationalistes et les communistes poursuivent actuellement l'aménagement de leur puissance érienne dans le Détroit de Formose.

Le conflit de Klaksvig se termine par un compromis

COPENHAGUE, 10 mai, (AFP). — Le conflit de Klaksvig a pris fin mardi par un compromis selon lequel le docteur Halvorsen, dont la révocation fut à l'origine le 21 avril de la révolte des pêcheurs, doit quitter et le poste de médecin-chef de l'hôpital de Klaksvig et le logement réservé au directeur de cet hôpital. Le Dr Halvorsen aura cependant la possibilité de reprendre ce poste à condition de se mettre au préalable en règle avec l'association des médecins danois.

Un juge danois devra examiner en outre si les événements doivent donner lieu à des poursuites. Deux médecins danois, qui arriveront mercredi, prendront provisoirement l'un le poste de médecin-chef de l'hôpital de Klaksvig, l'autre celui de médecin de la commune. La vedette qui les amènera, ramènera sans doute le Dr Halvorsen à Thorshavn.

Ainsi, cette pittoresque affaire semble terminée et les pêcheurs de Klaksvig délaissant leurs armes pourront retourner pêcher en toute tranquillité.

La Conférence de Vienne Les ambassadeurs ne pourront tout régler

VIENNE, le 10 mai (Ag. AFP). — Au fur et à mesure qu'approche la date prévue pour la signature du traité d'Etat autrichien — elle doit avoir lieu dimanche 15 mai à Vienne — l'atmosphère des réunions de la conférence des ambassadeurs devient plus fiévreuse, néanmoins on piétine.

La septième réunion, sous la présidence de sir Geoffrey Wallinger, ambassadeur et haut-commissaire du Royaume-Uni, n'a guère contribué, mardi, à rapprocher les points de vue. L'objectif de cette conférence était de préparer un projet de traité parfaitement mis au point. Il semble qu'il n'ait pas été atteint. Le dernier obstacle contre lequel ont buté tous les efforts reste l'article 35, concernant les biens et avoirs allemands, en rapport avec le protocole austro-soviétique de Moscou.

La huitième et, croit-on, la dernière réunion de la conférence, aura lieu mercredi après-midi sous la présidence de M. Roger Laouette, chargé d'affaires de France. On s'efforcera, une dernière fois, de trouver une solution de compromis.

Mais que l'on soit ou non parvenu mercredi soir à une telle solution, il semble certain que la conférence préparatoire, en tout état de cause, terminera alors ses travaux. Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée, elle laissera aux quatre ministres des affaires étrangères le soin de trancher la question épineuse de l'article 35.

Dans le ciel coréen

Combat aérien entre «Sabre» et «Mig»

TOKIO, le 10 mai (Ag. AFP). — Le quartier général des forces aériennes américaines annonce que tous les Sabres qui ont été attaqués mardi matin par des avions communistes sont rentrés indemnes à leur base en Corée. Ils appartiennent à la 5e armée de l'air, 35e escadron de chasseurs-bombardiers.

Le communiqué du Q. G. ajoute que les avions effectuaient une patrouille au large des côtes de la Corée du Nord quant ils ont été attaqués. Les Sabres ripostèrent au feu des Migs. Deux de ces derniers furent abattus, et un troisième a été aperçu perdant rapidement de l'altitude, en laissant derrière lui une traînée de fumée.

L'attaque a eu lieu à environ 75 kilomètres au sud-ouest de Sinuiju, conclut le communiqué.

Les répercussions de l'incident aérien

TOKIO, le 10 mai (Ag. AFP). — La bataille des avions à réaction américains contre des Migs communistes, survenue mardi au large des côtes ouest de la Corée du Nord, est le troisième incident de ce genre depuis l'armistice. Le premier, qui s'était produit en janvier 1954, avait eu pour résultat la perte d'un Mig. Le second, le 5 février dernier, avait causé la perte de deux Migs. Dans les deux premiers cas, les Jets américains escortaient un gros avion d'observation R-B 45.

Le communiqué ne mentionne pas aujourd'hui la présence d'un tel avion, mais il précise qu'une escadrille de huit Sabres effectuait une patrouille et déclare que l'attaque s'est produite à 75 km. au sud-ouest de Sinuiju, ville située en face d'Antung, sur la rive coréenne de l'embouchure du Yalou.

On s'attend également que cet incident fasse l'objet d'une nouvelle discussion à la commission d'armistice en Corée.

Moscou tend aux Occidentaux une patte enfarinée

MOSCOU, 10 mai. (Ag.) — Il se confirme mardi, dans les milieux diplomatiques de Moscou, que la réception donnée lundi à l'ambassade de Tchécoslovaquie à l'occasion du dixième anniversaire de la libération de ce pays, a donné lieu à de nouveaux contacts personnels entre les dirigeants soviétiques et les diplomates occidentaux.

Atmosphère cordiale

Au cours des cérémonies de ces derniers jours, l'atmosphère était des plus détendues et des plus cordiales.

On relève que pour la première fois, M. Khrouchtchev, à cette occasion, put évoquer devant les diplomates occidentaux, les rapports entre le capitalisme et le communisme. En levant son verre, le premier secrétaire du parti communiste de l'URSS a bu « pour la co-existence des deux systèmes », ajoutant :

« Ne vous immisciez pas dans nos affaires et nous ne nous immiscerons pas dans les vôtres ». M. Khrouchtchev a ajouté en substance que l'URSS ne voulait pas la guerre, car elle avait suffisamment de problèmes intérieurs à résoudre.

« L'armée soviétique a libéré la Tchécoslovaquie, mais il ne faut pas sous-estimer la collaboration des autres alliés, ceux de l'Occident, au cours de la guerre mondiale, car c'est un facteur historique ».

M. Khrouchtchev plaisante

S'adressant plus spécialement à sir William Hayter, ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Khrouchtchev a indiqué : « Nous sommes com-

Vers une solution du problème sarrois

PARIS, 10 mai. (AFP). — Des progrès ont été enregistrés pour la solution du problème sarrois, apprend-on dans les milieux autorisés, à l'issue de l'entretien que le chancelier Adenauer vient d'avoir avec M. Antoine Pinay. Les experts franco-allemands poursuivent leurs travaux après le départ du Chancelier. Ils reprendront demain matin la discussion du problème. Une nouvelle entrevue entre le chancelier Adenauer et M. Pinay est prévue pour demain.

L'invitation adressée à l'URSS par les Occidentaux pour une Conférence à quatre

PARIS, 11 mai. (Ag.) — Voici le texte de l'invitation adressée au gouvernement soviétique par les gouvernements des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni, en vue de la réunion d'une conférence des quatre puissances : « Les gouvernements des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni considèrent que le moment est venu de faire un nouvel effort pour résoudre les grands problèmes auxquels nous avons à faire face. Nous invitons donc le gouvernement soviétique à se joindre à nous dans nos efforts en vue d'éliminer les causes de conflit entre nous ».

Temps et patience

Nous estimons que la solution de ces problèmes demandera du temps et de la patience. Ils ne seront pas résolus à la hâte au cours d'une seule réunion. Toute tentative de cette nature ne pourrait que retarder un progrès réel vers leur solution. Nous pensons donc qu'il serait opportun d'essayer une nouvelle méthode de traiter ces problèmes.

Nous suggérons que ceux-ci, en raison de leur complexité et de leur importance soient abordés en deux étapes. Il serait utile, à notre avis, de commencer par une réunion des chefs de gouvernements accompagnés des ministres des affaires étrangères pour procéder à un échange de vues. »

Remettre les choses en mouvement

« Dans le court délai dont disposeront les chefs de gouvernements pour se réunir, ils ne chercheraient pas un accord sur les solutions de fond aux difficultés essentielles se posant dans le monde. Leur réunion pourrait en revanche remettre les choses en mouvement en établissant les bases du travail détaillé qu'il sera nécessaire d'accomplir.

» A cette fin, les chefs de gouvernement pourraient avoir en vue de formuler les problèmes à mettre à l'étude et se mettre d'accord sur les méthodes à suivre pour rechercher leur solution. Nous proposons en même temps que, en vue d'assister les chefs de gouvernements dans leur tâche, les ministres des affaires étrangères se réunissent peu de temps avant la rencontre des chefs de gouvernements et au même endroit.

Jeter les bases

» Cette première étape jetterait les bases de la deuxième au cours de laquelle les problèmes seraient examinés en détail par telle méthode organique et participants qu'il apparaîtrait convenable, selon la nature des problèmes en cause. Ce travail devrait être entrepris aussitôt que possible après la réunion des chefs de gouvernements. Une telle procédure faciliterait la préparation et la poursuite de la négociation dans des conditions de bonne organisation et serait la plus appropriée pour permettre des accords par étapes successives. Ce qui est important, c'est d'entreprendre ce travail rapidement et de le poursuivre avec patience et détermination. Nous souhaitons que ces propositions reçoivent l'accueil du gouvernement soviétique comme base utile de progrès vers de meilleures relations entre nous. »

» Si l'Union Soviétique estime comme nous

munistes, vous êtes des capitalistes, mais si vous connaissiez mieux la théorie marxiste-léniniste, vous seriez peut-être aussi pour le bolchevisme ».

Au milieu de l'hilarité générale, M. Khrouchtchev a ajouté : « Si nous devons changer de situation, et que vous soyez dirigeant du parti communiste et moi celui du parti conservateur... »

Mais à ce moment, sir William Hayter l'a interrompu pour dire : « Alors les conservateurs perdraient les élections ».

Nous n'avons pas besoin des terres d'autrui

Reprenant la thèse de la co-existence, M. Khrouchtchev a déclaré encore : « Nous autres, en URSS, nous avons beaucoup de terres. et nous n'avons pas besoin de celles d'autrui. »

Cette même thèse de co-existence a été également évoquée par le président du Conseil Boulganine.

On relève dans les milieux diplomatiques de Moscou qu'à la veille de la conférence de Varsovie toutes les occasions ont été saisies par les dirigeants soviétiques pour manifester devant les diplomates occidentaux le désir de l'URSS de parvenir à une détente de la situation internationale et de créer un climat de compréhension mutuelle ».

C'est en effet sur le ton de la plus franche cordialité que tous les entretiens entre les dirigeants russes et les représentants occidentaux se sont déroulés au cours des réceptions qui se sont suivies à Moscou depuis quelques jours.

qu'une prochaine rencontre des chefs de gouvernements pour étudier un tel programme serait utile, nous pensons que les ministres des affaires étrangères pourraient, par la voie diplomatique ou par toute autre méthode, régler la question du lieu et de l'époque d'une telle réunion.

La prochaine rencontre des ministres des Affaires étrangères à Vienne pour la signature du traité d'Etat autrichien pourrait sans doute fournir l'occasion d'une discussion préliminaire à notre proposition. »

M. Diem en appelle à ses compatriotes

SAIGON, 10 mai. (Ag.) — Dans un appel à ses compatriotes, le président Ngo Dinh Diem a présenté le programme de son nouveau gouvernement :

Il a d'abord indiqué les principaux points de son programme de politique intérieure :

1. Aide aux compatriotes qui ont souffert des derniers événements. « Il n'y aura, pour moi, aucune différence entre compatriotes du Sud et du Nord », a-t-il assuré.

2. Préparation des élections : « Vous aurez toute liberté pour défendre vos convictions lors des futures élections ».

3. Parachèvement de l'unification des forces armées, sans oublier, a-t-il ajouté, que nous devons instaurer un enseignement national, poursuivre la réforme agraire et les réformes sociales, la mise en valeur dans le cadre des projets de grands travaux.

Sur le plan international, a poursuivi le président Diem, le gouvernement « demandera que l'on ne discute plus nos problèmes en dehors de nous. Mais nous ne voyons aucun inconvénient à les étudier avec les puissances amies dans la mesure où ces problèmes présentent pour elles et nous un intérêt commun ». Il a annoncé son intention de consolider les relations du Vietnam avec les Etats libres de l'Extrême-Orient et du Sud-Est asiatique.

« Je suis persuadé, a-t-il conclu, qu'avec la compréhension et l'appui de ces Etats, nous jouerons un rôle utile aux côtés du « Monde Libre ».

Le nouveau président de la Chambre italienne est élu

ROME, 10 mai. (Ag.) — M. Giovanni Leone, du parti démocrate-chrétien, a été élu cet après-midi président de la Chambre par 310 voix contre 212 à M. Fernando Targetti, du parti socialiste italien, candidat des gauches.

Il y a eu 27 bulletins blancs et deux « divers ».

Le vote d'aujourd'hui signifie que la droite y compris les monarchistes et les néofascistes, a voté en faveur du candidat de la démocratie chrétienne, cependant que la gauche a fait bloc contre lui.

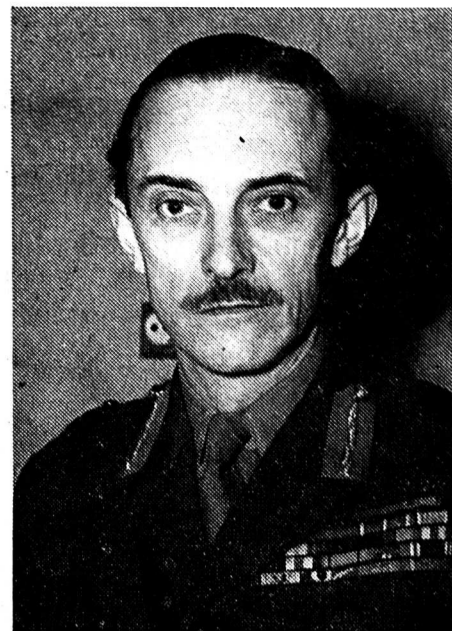
Au fil du jour

● Dans la nuit de lundi, un incendie a éclaté dans une ferme municipale à la Juchstrasse, à Zurich-Altstetten, faisant pour 60.000 à 70.000 francs de dégâts. Dix porcs périrent, tandis qu'un certain nombre d'entre eux devaient être abattus d'urgence. Des milliers de kilogrammes de foin furent la proie des flammes. En outre, un camion et un tracteur furent anéantis par le feu et la chaleur. On ignore la cause du sinistre.

● Un autocar est entré en collision avec une automobile près de Castres. Trois des cinq occupants de la voiture ont été tués sur le coup et les deux autres grièvement blessés. Leur état est désespéré.

● Mardi matin, une automobile qui roulait entre Morat et Avenches est sortie de la route, pour une cause qui n'a pas encore pu être établie, et a dévalé le talus au-dessus du château de Greng pour atterrir finalement dans un champ, après avoir fait plusieurs tours sur elle-

Le nouveau chef de l'Etat-Major général britannique sir Gérald Templer



Le Ministère de la Guerre britannique vient de publier la nomination de sir Gérald Templer, général de l'armée comme successeur de sir John Harding au poste de chef de l'Etat-Major impérial britannique. Templer avait combattu avec succès contre les terroristes en Malaisie.

même. M. Heinrich Hitz, dr. jur. à Horgen, a été tué sur le coup. Un passager et une passagère ont été grièvement blessés.

● M. Florian Crotaz, âgé de 40 ans, agriculteur à Chavannes-les-Forts, qui était tombé sous une remorque agricole, fut si grièvement blessé qu'il est décédé à l'hôpital, mardi après-midi.

● Un incendie s'est déclaré mardi à 10 h. 30, dans une maison familiale de trois appartements à Langmatt, aux abords de Schwyz. Le bâtiment a été complètement détruit. On attribue les causes du sinistre au surchauffement d'un tuyau de cheminée. Le mobilier a pu être sauvé en grande partie.

● Un incendie a éclaté lundi à Münchenstein sur l'arrière du restaurant « Zur Blume ». En transvasant du mazout d'un camion-citerne dans des tonneaux, un mélange explosif se produisit, qui prit feu vraisemblablement à cause de la proximité d'un fourneau pour cuire la nourriture des porcs. Le propriétaire de l'établissement, qui se trouvait tout près, fut projeté par l'explosion et subit de graves brûlures. On l'a transporté à l'hôpital de Bâle.

Le feu se propagea rapidement et bientôt les flammes atteignaient le toit. Les pompiers de Münchenstein réussirent à protéger du feu les maisons voisines. Douze lances d'incendie furent mises en action. Le gros bétail put être sauvé : en revanche, quatre porcs furent asphyxiés. L'étage supérieur est complètement détruit, et les étages inférieurs ont subi des gros dommages. Les dégâts dépassent 100.000 francs.

Un motocycliste devient subitement fou

DIESSENHOFEN, 10 mai. (Ag.) — Lundi après-midi, un ouvrier d'une tuilerie, âgé de 48 ans, domicilié à Diessenhofen, circulait à motocyclette dans cette localité. Selon un témoin oculaire, le conducteur semblait avoir perdu tout contrôle sur lui-même, car il gesticulait comme un forcené, levant les bras et apostrophant les gens, tandis que sa machine allait à la dérive. En effet, après avoir éraflé le parapet d'un pont, la moto s'engagea brusquement dans une rue de traverse et entra en collision avec un pensionnaire d'un asile, M. Alfred Studer, 74 ans, qui fut projeté à terre avec violence. Le motocycliste fit de même. Les deux hommes furent tués sur le coup, ayant eu le crâne enfoncé. L'enquête a établi que le motocycliste n'était pas pris de boisson, mais qu'il avait dû être subitement atteint de troubles cérébraux.

Evionnaz

Un cadavre dans le Rhône

(Inf. spéc.) M. Armand Gex, âgé de 41 ans, célibataire, domicilié à Mex, mais travaillant à la Grande Dixence, avait disparu depuis le 10 avril.

Or, hier, un ouvrier du barrage d'Evionnaz découvrait son corps dans le Rhône. Selon les constatations du médecin, la mort remonterait à un mois environ.

La levée du corps a eu lieu par les soins de la gendarmerie cantonale et il a été transporté à Mex.

Eischoll

Renversé par une auto

(Inf. part.) M. Werner Amacker, d'Eischoll, a été renversé par une auto. Relevé immédiatement, il fut transporté à l'hôpital où son état inspire de vives inquiétudes.

Sion

Un concert renvoyé

Le concert populaire que l'Harmonie municipale devait donner jeudi soir est renvoyé pour cause de service militaire.

Pour votre cure de printemps

Le thé Franklin, infusion de plantes bienfaisantes, délève l'estomac, régularise les fonctions intestinales, purifie le sang et les reins, donne un teint sain et juvénile. C'est aussi l'ennemi de la constipation. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 1.50 et Fr. 2.50 le paquet.